

35 – 37, rue Ponsardin

(entrée au n° 37)

51100 REIMS

Tél. 03 26 88 52 66

E-mail : s3rei@snes.edu

Internet : reims.snes.edu

Permanences tous les après midi

Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Le Secrétariat Académique

et

**La section syndicale SNES
du lycée Jean Jaurès de
Reims**

Communiqué de presse

Lundi 9 novembre 2020

Vendredi 6 novembre dernier, vers 15h00 au lycée Jean Jaurès de Reims, un élève de première, revenu au lycée dans cette intention, a violemment agressé par étranglement notre collègue, son professeur d'anglais. Après s'être débattu, notre collègue a réussi à s'échapper et l'élève, qui s'est enfui, a été arrêté peu de temps après sur la voie publique par une patrouille de police. Profondément choqué et meurtri, notre collègue a été accompagné au commissariat où une plainte a été déposée puis au service des urgences. Le jeune homme encore mineur a été placé en centre éducatif après 24 h de garde à vue, par le procureur de la République. L'enquête est en cours, mais dans l'état actuel de ce que nous savons, aucun lien n'est fait avec l'assassinat de Samuel Paty, ni avec l'hommage qui lui a été rendu. L'élève invoque un possible précédent « *geste violent du professeur à son endroit* », ce qui de l'avis unanime aussi bien de ses collègues, de ses élèves, et des parents d'élèves est peu crédible. « C'est le professeur le plus gentil et calme que je connaisse », est l'expression la plus fréquente que nous entendons dans le lycée. La section syndicale du SNES du lycée Jean Jaurès, en relation tout ce week-end avec la direction du lycée avait demandé une réunion plénière qui a eu lieu ce matin, en présence du DASEN de la Marne. Celui-ci a pris la parole pour relater les faits et la fermeté de l'État dans cette triste affaire, les professeurs, la direction et les parents d'élèves par la voie des fédérations ont pu s'exprimer et dire tout leur soutien à notre collègue. Les professeurs ont pu rejoindre leurs élèves avec toutes les informations nécessaires à des explications sereines et contextualisées, dans l'attente des compléments d'enquête.

Le SNES-FSU salue l'action ferme et rapide des services de l'État. Il salue aussi la mise en place rapide d'une cellule d'aide psychologique.

Le SNES-FSU apporte son soutien total à notre collègue et dénonce avec fermeté toutes les actions violentes, verbales ou physiques contre des membres du personnel de l'Éducation Nationale.

Contact : Christophe Girardin, 06 47 51 30 88

Secrétaire Académique, et professeur au lycée Jean Jaurès de Reims